



BULLETIN

D'INFORMATION

HAUT-SAÛNOIS

N° 3 - Juin 2015

Retrouvez nous sur le WEB

www.cgt70.fr

Edito

Sans faire de bilan exhaustif du premier semestre 2015, on peut dire que les mauvais coups pleuvent sur les travailleurs, les retraités, les sans-emplois et sur celles et ceux qui s'engagent avec la Cgt.

VALLS et son compère MACRON impriment une politique de plus en plus libérale et après avoir clamé qu'il aimait l'entreprise, le premier ministre confirme par l'action du gouvernement qu'il méprise les travailleurs, le modèle social Français et les services publics si important dans notre quotidien !

La généralisation du travail du dimanche et de nuit, l'abaissement des seuils sociaux qui vont priver les travailleurs de l'efficacité de leurs élus et de leurs instances représentatives, la casse programmée de notre protection sociale et particulièrement de la santé avec la loi TOURAINE, l'incapacité politique à résoudre le chômage, le démantèlement des conseils des prud'hommes et le plafonnement des dommages et intérêts qui vont permettre à moindre coût de licencier abusivement, la facilitation des procédures de licenciement économique, la réforme territoriale... L'arsenal libéral du gouvernement qui plaît tant au MEDEF est en marche, et les grands patrons continuent à se gaver d'aides publiques tout en massacrant l'emploi et le tissu économique.

Alors que les salaires et pensions sont une des préoccupations majeures des Français, l'affrontement idéologique mené par le patronat impose ses vues au gouvernement. La presse, la télévision, les patrons, le gouvernement nous répètent à l'envi que rémunérer le travail pénaliserait la compétitivité des entreprises et que notre modèle social est un handicap dans la guerre économique. Le slogan de la Cgt "La crise c'est eux, la solution c'est nous" est de plus en plus d'actualité.

Il faut également citer les actions qui visent à casser du militant, briser des élans sociaux, créer des peurs, menacer les Bourses du travail... la répression syndicale est de plus en plus à l'ordre du jour et reste un des moyens patronal pour freiner le développement du syndicalisme.

Face à cela, la Cgt dit "ça suffit !" Elle invite toutes celles et tous ceux qui subissent de plein fouet les politiques patronales et gouvernementales à ne plus subir et à agir.

C'est donc une Cgt à l'offensive qui prépare sa rentrée de septembre avec d'ores et déjà des actions, des pétitions et mobilisations contre la casse de la juridiction prud'homale, contre le plafonnement des dommages et intérêts, pour une augmentation des salaires, des pensions.

Une Cgt à l'offensive qui prépare une mobilisation autour de la question des 32 heures par semaine et autour du rejet de la politique d'austérité actuelle.

Cette offensive va se traduire par des meetings de rentrée, dont celui concernant notre région qui va se tenir **le 4 septembre 2015 à NANCY**.

Dans notre département nous avons programmé une assemblée générale de rentrée **le 09 septembre 2015 à PORT SUR SAÔNE**, pour relancer la dynamique autour des revendications et propositions Cgt et pour préparer la prochaine **journée d'action et de grève interprofessionnelle de mi-octobre**.

Même si nous vous souhaitons bien évidemment de passer de bonnes vacances d'été, nous souhaitons encore plus que chaque militant, chaque adhérent de la Cgt garde à l'esprit la nécessité d'agir avec force dès la reprise en septembre.

Fraternellement.

Jean-Louis MOREL

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saône

N° ISSN 0338-8034 - CPPAP N°0615 S 06535 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Louis MOREL

Parution mensuelle - Imprimé par nos soins sur du papier certifié FSC - Prix 1€

Union Départementale CGT 70 - 5 cours François Villon - 70000 VESOUL

☎ 03.84.78.69.90 - Mail : ud-cgt70@wanadoo.fr - Fax 03.84.78.69.91



PLAN DE FORMATION 2015 (2nd Semestre)

Stages	Dates	Lieu
FORMATION VIE SYNDICALE concerne les DS - SG	07 au 11 Septembre	VESOUL
DELEGUE DU PERSONNEL	23 au 25 Septembre	VESOUL
NIVEAU II (2 ^{ème} partie)	12 au 16 Octobre	VESOUL (complet)
NIVEAU II (1 ^{ère} partie)	23 au 27 Novembre	VESOUL
FORMATION FORMATEURS	7 au 11 Décembre	VESOUL
FORMATION VIE SYNDICALE Concerne les DS – SG	7 au 11 Décembre	VESOUL



SALARIE

A adresser à votre employeur 30 jours à l'avance. Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis de comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Modèle de lettre de demande de congé formation

Nom, prénom
Adresse

Monsieur le Directeur,
Société (nom)
Adresse

A , le

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 3142-7 ; L. 3142-8 ; L. 3142-9 ; L. 3142-10 ; R. 3142-1 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours. En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.

Retenue à la source :

Annonces Le Foll, une nouvelle imposture !

Stéphane Le Foll, porte parole du Gouvernement, vient d'annoncer la mise en place progressive du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Sous prétexte de vouloir simplifier l'impôt sur le revenu pour les citoyens, le Gouvernement crée en réalité les conditions de nouvelles inégalités et expose encore plus la vie privée des travailleurs vis-à-vis de leurs employeurs. Pour autant, cette réforme n'entraînera pas de réelle simplification pour la majorité des salariés. Quelques explications :

1

Grâce à la retenue à la source, nous n'aurions plus besoin de faire de déclaration de revenus ?

La retenue à la source ne changerait rien. Si l'administration fiscale peut avoir une connaissance automatique des salaires grâce au recoupement avec la déclaration de l'employeur, elle ne peut avoir connaissance des changements de situation de famille, des déductions fiscales dont pourrait bénéficier le contribuable (frais de garde d'enfant, travaux dans l'habitation, cotisation syndicale...). De plus un certain nombre de revenus ne peuvent être connus de l'administration (par exemple les revenus locatifs). Les français devront donc continuer à faire une déclaration annuelle.

2

Finis les décalages entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt ?

En cas de baisse des revenus par exemple, le montant de l'impôt ne pourrait pas être immédiatement modifié. En effet, les variations du montant de l'impôt découlent de critères qui ne pourront être connus qu'à l'occasion de la déclaration de revenus annuelle. Les rectifications éventuelles à opérer sur la retenue à la source se feraient comme aujourd'hui avec un an de décalage.

L'impôt se calcule en fonction du montant des revenus perçus durant une année, il faut donc attendre le 31 décembre avant de savoir ce que l'on doit pour l'année, la retenue à la source ne raccourcirait donc pas le décalage entre perception du revenu et paiement de celui-ci.

3

Au moins la retenue à la source simplifierait le paiement de l'impôt ?

Non, pas vraiment. La retenue à la source n'amènerait pas de bénéfice par rapport au dispositif de la mensualisation. Au contraire, aujourd'hui le contribuable peut choisir entre un paiement en trois fois ou un paiement mensuel. Avec la retenue à la source, les citoyens perdront cette liberté de choisir le mode de recouvrement le plus adapté pour chacun.

4

Y a-t-il des risques introduits par ce nouveau mode de recouvrement ?

Alors que la CGT souhaite réhabiliter l'impôt sur le revenu, celui-ci deviendrait un impôt indirect. Il ne serait plus payé directement par le contribuable à l'État. L'impôt sur le revenu deviendrait donc moins visible. Dommage pour celui qui est l'impôt le plus juste du système fiscal français.

La retenue à la source donnerait également à l'employeur des éléments sur la vie privée des salariés (situation de famille, niveau de revenus du conjoint...), autant d'éléments confidentiels qui doivent le rester.

5

La collecte par l'entreprise de l'impôt sur le revenu pose-t-elle problème ?

Oui, on peut le penser et cela à plusieurs titres. Premièrement, comme pour la TVA, les entreprises risquent de faire de la rétention de trésorerie mais aussi de pratiquer une fraude similaire à celle massive constatée pour la TVA. Il y aura forcément de la déperdition dans le volume des recettes recouvrées.

Deuxièmement, les entreprises vont inmanquablement réclamer une compensation représentative des frais de gestion du recouvrement de l'impôt sur le revenu ce qui représentera une nouvelle dépense pour l'État.

NOUS ESPERIONS 200, ILS SONT VENUS à 500!



***Cette année, la CGT 70 a renoué avec sa fête populaire, dont la dernière en date remontait à 1973 ! Notre 1^{er} mai avait un tout autre air :
Air frais, air de musique, de solidarité, de partage, de découverte... et de bière...***

Après la manifestation, inscrit dans le processus revendicatif, qui a réuni 150 camarades, sous des trombes d'eau, chacune et chacun pouvait se retrouver au Parc des expos à VESOUL, pour le repas fraternel à midi et le lancement de la Fête de la CGT 70 dès 14h00.

Une douzaine de stands étaient installés dans le hall, parmi les exposants se trouvaient : Le Secours Populaire, l'association France-Palestine Solidarité de Besançon, CASOL (solidarité BENIN), CSPAL (Solidarité Peuples d'Amérique Latine), LSR (Loisirs Solidarité Retraités Cgt), Cgt Artisanat, Collectif Jeunes Cgt70 et 25, Assoc Droits De L'eau (droit à une eau potable au BURKINA FASO), Confédération Paysanne

A 16h00 un débat (avec la participation d'un sociologue, d'une psychologue du travail, et de représentants des collectifs jeunes national et du Doubs) s'est déroulé sur le thème « les Jeunes, l'Emploi et le Syndicalisme » Un débat très intéressant, même si nous aurions souhaité plus de participants.

La journée s'est prolongée avec une série de concerts tous aussi décapants, avec des groupes bien rodés. Nous remercions donc chaleureusement : ANACRUZ-KRACHTAVALDA-MAGGY BOLLE-MAMADJO-UN SAUCISSON DE MALFAITEURS

Nous espérions une participation de 200 à 250 personnes, mais au final nous avons accueilli environ 450 spectateurs pour la partie musicale, auxquels il faut ajouter environ 150 personnes qui sont passés sur la fête pour le débat et les stands.

Nous voulions attirer des jeunes, faire découvrir la Cgt, montrer que la Cgt n'est pas une vieille dame ringarde et dépassée... Missions accomplies !

Reste maintenant à transformer l'essai...

N'oublions pas que la Cgt a besoin de se renforcer et que son avenir, celui des travailleurs, passe par la syndicalisation des Jeunes.

Nous souhaiterions que cette initiative suscite un élan et donne envie aux Jeunes (syndiqués ou non) de rejoindre le Collectif Jeunes CGT70, afin de participer à la création et la mise œuvre des projets à venir.

Rendez-vous en 2017 pour la prochaine Fête de La Cgt70, et encore un grand MERCI à toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à ce projet, et particulièrement au syndicat Cgt Peugeot et aux Collectifs jeunes Cgt 70 et 25 !



FORMATION CTE (Comité Technique d'Établissement) du 22 au 26 Juin 2015

Cette formation est réservée aux élus des établissements hospitaliers (CHI) et des établissements du secteur médico-social (EHPAD, maison de retraite de Saulx, MASPA...). 6 stagiaires ont suivi cette formation.

L'objectif de la formation :

- Appréhender, comprendre, identifier, lire, analyser et interroger les documents fournis au CTE.
- Identifier les champs d'action et s'approprier les moyens d'action au CTE.

Contenu de la formation :

L'historique de notre protection sociale, le contexte des réformes hospitalières, la volonté de rationaliser les dépenses publiques jusqu'à la privatisation des hôpitaux publics, le financement des hôpitaux et du médico social, les effets de la loi HPST.

Les moyens d'intervention du CTE, le rôle et les droits des élus, faire le lien avec les autres instances, les organisations syndicales et les salariés. Comprendre la gestion économique et financière des établissements (documents, ARS, emprunts, faire le lien entre le financement et les conditions de travail). La formation professionnelle (plan de formation, commission formation).

Remerciements à Patricia, Ghislaine, Nina, Daniel, José, Philippe pour leur excellente participation, ainsi qu'à Pascale LETOMBE, Nicole, René pour leur intervention.

Afin de mieux organiser le plan de formation pour l'année 2016, le secrétariat de l'UD souhaite un retour des besoins en formation des syndiqué(e)s.

6

CARNET DE DEUIL



C'est avec stupeur et tristesse que nous avons appris le décès subit de Anthony REDOUTEY.

Anthony avait 23 ans, il vivait à Calmoutier avec Florence sa maman, syndiquée à l'ADAPEI 70, pour qui il portait un amour sans bornes.

Anthony était un jeune homme avec presque les mêmes passions que ceux de son âge : la musique, Noir Désir, Thiéfaine..., les sorties, la fête avec ses potes, les sports mécaniques.

Anthony est parti sans faire de bruit dans son sommeil le 10 avril 2015, emporté par une crise cardiaque, laissant Florence ainsi que sa famille dans un désarroi et une douleur profonde.

Ce n'est pas dans l'ordre des choses de voir son enfant partir le premier, mais on espère que Florence trouvera au fond d'elle la force et le courage pour surmonter cette épreuve.

C'est la 2^{ème} fois que la section CGT edf-ieg retraités de Lure, Ronchamp, Champagny invitait l'USR à son assemblée générale annuelle... notre démarche étant de construire nos revendications là où on vit.

Les camarades présents font ressortir le besoin de se rencontrer, d'échanger, de comprendre, d'être partie prenante dans ce monde, parfois compliqué, qui bouge tout le temps. Chacun est invité à se faire une liste de camarades qui ne sont pas venus pour aller les rencontrer.

Le débat a abordé beaucoup de sujets...

- ▶▶ Notre régime particulier est en bonne santé, il a reversé au régime général 171 millions...
- ▶▶ La santé c'est aussi être bien dans sa tête
- ▶▶ Mon petit fils ne sait pas ce qu'est le syndicat
- ▶▶ Une arme du système c'est la fatalité car de l'argent il y en a : la retraite du PDG Danone 1 583 424 €/an, du PDG l'OREAL 1 560 000 €/an, du PDG AXA 1 056 000 €/an
- ▶▶ Les aides ménagères
- ▶▶ Les remboursements des lunettes
- ▶▶ Des jeunes à EDF se syndiquent pas par intérêt mais sur le lieu de travail en donnant les tracts de la main à la main... Philippe MARTINEZ parle de rencontrer tous les syndiqués
- ▶▶ Les retraités transmettent aux actifs
- ▶▶ Le 9 avril sont annoncés à Paris 233 cars + des trains et 159 manif en France. A ce moment de la rédaction, 300 000 ont battu le pavé dans le Pays contre l'austérité, les lois Macron, pour les salaires et retraites, pour les services publics... toutes les professions et toutes les générations, c'est comme ça qu'on avait gagné contre le CPE

Puis, pour la section, des camarades décident de rencontrer LSR 70 – Mugette PAQUIS – Loisirs Solidarité Retraite, pour échanger sur les activités... le droit pour tous à l'accès aux loisirs, à la culture étant un même but des 2 organisations. Cette année la pièce de théâtre à Bussang est de Bertold Brecht avec un débat sur les 120 ans de la CGT.

L'abonnement à Vie Nouvelle : 1 € de + par mois dans la cotisation syndicale récupéré en partie avec l'impôt sur le revenu.

Aussi... Jean-Claude LALLEMAND nous a fait part de ses recherches sur les 120 ans de la CGT. On a tous besoin d'approfondir notre histoire pour mieux envisager notre avenir. Jean-Claude est invité à venir partager son travail à notre prochaine réunion USR.

Et puis, une camarade de 93 ans avait amené en voiture une autre syndiquée de 88 ans... eh oui, à la CGT nous voulons construire une société pour tous les âges.

L'AG s'est terminée dans la bonne humeur par un repas fraternel au restaurant à Ronchamp.

Alain JUIF
Secrétaire de la section
Membre de la CE de l'USR 70

Clotilde PROT
USR 70

Militants - Adhérents



Entre

VOUS
et **NOUS**

un lien indissociable



partenariat@macif.fr

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre
des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.